

Coste, n° 3497 : *Summa fratris Reyneiri, ordinis Pradicalorum, de Catharis et Leonistis, seu Pauperibus de Lugduno*. Voir encore : *Histoire générale des Alpes-Maritimes ou Cottiennes*, par le P. Marcellin Fournier, de la C<sup>ie</sup> de Jésus, mss. de la Bibliothèque de Lyon, n° 831, in-4<sup>o</sup>, pages 400 et seq. de la p. 518 à la p. 537 ; de la p. 659 à la p. 664, etc.

Parmi les imprimés, on peut lire : *Histoire des chrestiens albigeois, contenant les longues guerres, persécutions qu'ils ont souffertes à cause de la doctrine de l'Evangile*, par J. Perrin, lionnois. Genève, Berjon, 1618, in-8<sup>o</sup>, et un volume qui vient de paraître : *Les Albigeois, leurs origines, action de l'Eglise au xii<sup>e</sup> siècle*, par l'abbé Douay. Paris, Didier, 1879, in-8<sup>o</sup>.

A. V.

Pour réponse à la demande posée dans le dernier numéro de la *Revue*, au sujet de l'emplacement que la guillotine occupait en 1793-1794, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter l'extrait suivant à l'ouvrage encore manuscrit que M. le baron Raverat se propose de publier bientôt sous le titre de *Lyon sous la Révolution*.

La guillotine fut d'abord installée sur la place de Bellecour, dite de la Fédération, puis sur la place des Terreaux, dite de la Liberté ; on dit qu'elle fut promenée dans les rues de la ville, et qu'on voulut la dresser sur le pont Morand d'où l'on précipiterait les cadavres dans les flots.

Ce projet ne se réalisa pas, malgré les instances réitérées des clubs et des sections. La guillotine resta donc en permanence sur la place des Terreaux, immédiatement devant le perron de l'Hôtel-de-Ville ; mais le sang n'avait pas d'écoulement, on la transporta à l'autre extrémité de la place, entre la rue Sainte-Catherine et la rue Saint-Pierre.

Un fossé, aboutissant dans le canal qui recevait les eaux